L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE, No. [illegible], rue [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 23 MAI 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY.

Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

TEXAS.

L'avenir du Texas commence à s'être plus à quation. Son sol est fertile et sa population augmente rapidement. Déjà sa production agricole acquiert de l'importance et le jour n'est pas loin où cette république Mexicaine aura la brillante situation d'un Etat prospère et indépendant.

Ce succès rapide ne saurait étonner. La population Texienne est américaine d'origine; elle provient de la portion la plus active et la plus énergique des Etats-Unis; elle provient surtout des Etats du Sud et de l'Ouest, où l'agriculture est le besoin de tous. L'industrie et l'esprit entreprenant, de ses habitants, doivent donc acquérir un développement rapide.

Les lois de la nouvelle république sont d'ailleurs une miniature de lois de notre grande république et la somme de liberté qu'elles laissent aux individus est le meilleur garant de la prospérité de ses habitans. Les Texiens ont apporté des Etats-Unis, leurs habitudes d'ordre et d'industrie entreprise; ils y ont de plus apporté de bonnes lois, et de qui vaut mieux encore, le dogme du respect pour la légalité.

La littérature n'y est pas non plus en terre étrangère. Les journaux que nous recevons de divers points de la République en font foi car ils sont remarquablement bien faits. Il faut même de s'y arrêter un journal purement littéraire, *Le Richmond Telescope*, ce qui indique un besoin qui sent exclusivement les sociétés avancées.

Peut être est-il à regretter que notre gouvernement n'ait pas accepté l'offre du Texas, qui demandait naguère à entrer dans la grande fédération. En voyant la sollicitude des autres nations à s'agrandir, on ne peut s'empêcher de remarquer le désintéressement inoui de la nôtre qui refuse les accessions de territoire qui lui sont offertes. La France étend chaque jour ses possessions dans l'Algérie; les possessions anglaises de l'Inde comptent plus de cent millions d'habitants, et l'Angleterre cherche encore par tous les moyens possibles à en accroître le nombre. La Russie s'étend de toutes parts et ne néglige rien pour reculer ses immenses frontières. L'Autriche cherche à asseoir de plus en plus sa prépondérance en Italie. Et nous nous refusons un Etat qui veut s'incorporer à notre République!

Cette modération nous paraît exagérée. Loin de nous assurément l'esprit de conquête; notre territoire est assez grand pour n'acheter par aucun sacrifice une accession de territoire; mais c'est folie de refuser un Etat qui, par sa position, est appelé à devenir une des grandes destinées.

Plus tard peut-être reviendrait-on sur cette décision. Il y aurait avantage pour les deux partis.

DU MINISTÈRE PROVISOIRE EN FRANCE.

La situation politique de la France paraît singulièrement tous les esprits.

Que va faire la chambre des députés; fera-t-elle un pas rétrograde ou se tiendra-t-elle de nouveau du côté de M. Thiers et du centre gauche? Pour nous nous n'avons jamais pensé que la coalition de MM. Guizot, Odillon-Barrot & Thiers fut sérieuse.

Si la flexibilité, la souplesse d'esprit qui distingue éminemment Mr. Thiers, lui permet un rapprochement avec M. Odillon Barrot, il n'en est plus de même de Mr. Guizot esprit dogmatique et consciencieux caractère inflexible et tout d'une pièce.

La question de la présidence l'a décidé; en choisissant en faisant M. Odillon Barrot président, la même coup un ministère de gauche aurait sa majorité s'est décidée en faveur de M. Passy, [illegible] jouit également de la confiance telle celle du Roi et qui peut se prêter à un accommodement.

La politique étrangère de M. Thiers est [illegible] qui a empêché la combinaison ministérielle; M. Thiers attache la plus haute importance à ce que le système de non intervention soit continué en Espagne.

Nous sommes plein de confiance dans sa haute habileté et nous espérons que la paix du monde ne sera pas troublée.

Il est inutile de faire des commentaires sur le nouveau ministère: tout le monde sait qu'il est provisoire, et lui même ne se donne pas pour autre chose.

Nous nous empressons de donner à nos lecteurs la formation du ministère récemment qu'elle nous est parvenue, et nous y joindrons des détails de la chambre qui ne pourrait manquer d'inspirer un vif intérêt.

THEATRE D'ORLEANS.

Représentation au Bénéfice de Mr. Colin.

Personne n'a manqué hier au rendez-vous donné par Mr. Colin au Théâtre d'Orléans.

La salle était comble: l'élégance et la beauté y assistaient en personnes et remplissaient les loges.

Ah Mr. Colin que vous êtes heureux! combien peu être part nous vous envions un si gracieux parterre.

Le spectacle a commencé par *l'Ange au Sixième Etage*. Cet Ange au Sixième Etage est tout bonnement une grisette qui à l'époque de la Révolution Française (nous parlons de celle de 90) sauve les jours d'un jeune officier dans un moment d'effervescence populaire, et lui donne un asile dans sa chambre au risque de perdre son honneur et son bonheur.

En effet, elle est à la veille d'épouser un bon garçon franc républicain, qui ne ménage pas les Royalistes et qui particulièrement déteste l'officier, lequel a jeté des regards de convoitise sur son aimée. Mais enfin, tout s'arrange, la vertu de la grisette est reconnue et tout les deux modèles de désintéressement se marient à la grande satisfaction du public.

Ce vaudeville du genre larmoyant ne manque pas d'un certain intérêt; et en historien fidèle, nous devons constater son succès.

Que si maintenant on voulait avoir notre opinion la voici.

Le vaudeville sentimental a le privilège de nous ennuyer par dessus toutes choses.

Ce que nous désirons avant tout, c'est du nature dans le dialogue, et de la vérité dans les caractères.

Le principal personnage, celui de la grisette nous parait absolument manqué; et notre opinion a bien quelque valeur.

Hôte du pays Latin pendant quatre ans, il nous a été donné de faire des études de mœurs sur la grisette cette providence des étudiants; et bien, elle n'est pas cela du tout.

Nous avons entendu ensuite Robert-le-Diable. La musique savante et pittoresque, que de la fois d'harmonie et de mélodie tout à la fois, qu'elle nécessite de bon goût. . . . Le public a été ravi.

L'ouverture a été parfaitement exécutée. Heymann dont nous ne sommes guère partisans, a bien fait tout le 1er acte; la vérité avant tout.

Le final a été rendu d'une manière satisfaisante Mon Dieu que ce final est beau que Marcel disait *de choses dans un mesure*. Nous pouvons dire à juste titre que de choses dans un final de Weber.

Au 2me acte Mlle Julia Calvé a chanté son grand air comme elle chante toujours, admirablement. Mais Mlle Calvé nous vous en prions de grâce, négligez vous quelquefois, afin que nous puissions oublier un peu de critique à la louange!

Toujours louer, cela devient fastidieux pour un journaliste.

Bailly n'est pas mal dans le rôle de Richard. Sa voix est belle et vibrante dans le médium, un peu faible et voilée dans les basses; mais on ne peut pas tout avoir.

Les chœurs ont été un peu escamotés; il y a eu par trop de désinvolture. A de laisser aller, surtout dans la scène de l'Enfer on aurait dit qu'ils étaient pressés d'en finir. Il est vrai qu'il devait faire *diablement* chaud.

Passons maintenant à l'aumônier du Régiment.

La scène est en Allemagne; un vieux maréchal des Logis qui s'appèle Robert qui élève chez lui un jeune forgeron lequel aime sa fille à qui en est aimé. Ce brave Robert, n'a qu'un travers. celui de détester la calotte quand même.

La vue d'une soutane le met en fureur, il ne peut voir un prêtre même en peinture, et il a bien ses raisons pour cela.

Un prêtre abusant indignement de l'influence de son caractère a fait déshériter sa fille, et la dépouiller d'une succession qui lui revenait de droit.

Le régiment de Robert vient à passer sur ces entrefaites dans le village où il séjournait, à la suite d'une bataille; et l'aumônier du Régiment se présente avec son billet de logement chez le forgeron qui est l'hôte de notre vieux grognard.

La fille de Robert qui craint une collision avertit l'aumonier de la haine de son père contre tout ce qui porte la soutane, et lui raconte les motifs qui ont provoqué chez lui une si grande aversion.

Il se trouve que l'aumonier est le frère de l'homme dont Robert a eu à se plaindre. Dès lors jaloux de se retirer, il veut à tout prix réparer les torts de son frère et remettre le clergé dans les bonnes grâces du vieux maréchal des logis. Digne aumônier va!

En effet il s'en va, mais pour reparaître en officier et à la faveur de ce déguisement et de son esprit, car il en est pétri, il fait la conquête de Robert qui finit offre sa fille en mariage au grand déplaisir du jeune forgeron.

Robert fatigué de l'inaction où le met sa blessure, demandé à faire partie d'une expédition très périlleuse, le brave homme veut avoir absolument la croix qu'il note si il a déjà méritée, sa fille tremble, elle craint de perdre un père tendrement aimé. . . Que fait l'aumonier. il prend la place de Robert à son insu bien entendu, et revient après avoir rammé des lauriers, sans compter un coup d'épée dans le bras.

Grande colère de Robert qui prétend qu'on lui a volé sa gloire et sa croix. Mais c'est Robert qui est seul avoir pris part à l'expédition et c'est lui qui reçoit la croix pour prix de sa belle action. On a de la peine à lui faire entendre raison. Mais enfin il se rend et se réconcilie avec tous les aumoniers du monde en reconnaissant qu'ils peuvent avoir du bon.

Celui si qui n'est pas généreux à demi restitue à la fille de Robert la succession dont elle avait été dépouillée, ce qui lui fait une belle dot qui lui permet d'épouser le jeune forgeron qui durant toute cette intrigue a été fortement vexé.

La pièce a été jouée d'une manière très appropriée.

Il était plus de minuit quand le spectacle a fini et tout le monde s'est retiré satisfait, [illegible] et bénéficiaire.

Deux individus dont nous ignorons les noms se sont suicidés hier; l'un, s'est pendu dans une maison formant l'encoignure des rues Foucher et Julia et l'autre s'est fait sauter la cervelle d'un coup de pistolet dans le bas [illegible] sur le chemin de [illegible] près de la ville.

Nous apprenons que le service de la poste entre Shreveport et Natchitoches est définitivement organisé, et qu'il devra bientôt commencer. Le trajet part de là malle aura lieu [illegible] fois par semaine.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

New-York, 14 mai 1839.

Hier le marché de coton a été plus animé qu'il ne l'avait été depuis l'arrivée du Liverpool. Les spéculateurs d'ici ont élevé la semaine dernière, à Savannah, à 6 ou 8000 balles, et l'on suppose qu'elles ont fait une forte somme sur notre place; après tout, ils en ont rendu notre marché plus ferme pour le moment. Du coton bon et beau de la Nouvelle-Orléans se vend facilement à 13 1-2 cents. Les détenteurs se refusent pas ce matin être empressés de vendre aux prix actuels ils espèrent que le marché se soutiendra, attendu que la récolte n'excédera pas 130 ou 140 mille balles, tandis que les chargeurs Testimoniant à plus de cent mille balles au-dessus de ce chiffre.

J'ai causé intimement avec un des chargeurs les plus expérimentés et les mieux instruits sur ce sujet, et son opinion a été, fut qu'aucune hausse sur les derniers prix n'aura lieu sur le marché de Liverpool. En cette autre raison qu'il m'a donnée à l'appui de cette opinion est celle que l'on avait en Angleterre de fortes appréhensions de faillites dans les marchés qui sous les dernières et que si, en effet, ces appréhensions se réalisaient, comme on le craignait, elles auraient droit aux opérations, ce les bornerait à des limites très resserrées, et de là une baisse paraîtrait inévitable. Des banques bien versées dans le commerce de Londres pensent de la même manière. Je vous donne sans commentaires les opinions des acheteurs et des vendeurs; dans ce cas, comme dans tant d'autres, le meilleur et le plus sûr, je crois, est de prendre le *juste milieu*.

Le marché des fonds est fort quiet; presqu'inactif les prix sont les mêmes; des actions sont généralement peu enlevées. Banque des Etats-Unis de 117 à 117 1-4; Vicksburg de 61 7-8 à 62. Le marché monétaire est tant soit peu plus à l'aise.

L'affaire des Etats-Unis et Mr. Gouverneur est toujours en suspens, l'opinion de beaucoup de gens est que le système général des postes sera renversé de changement.

Le "Louisville", de la Nouvelle-Orléans est au bas de la rivière; se équipage est parti de votre port le 25 avril.

L'Ann Eliza, de la Vera-Cruz, d'où il est parti le 23 du mois dernier, est également à l'entrée du fleuve; ce navire a à bord une somme considérable en espèces. Les piastres Mexicaines sont demandées de 1 3 4 à 2 pour cent de bonne.

Nous lisons dans le *Natchez Courier*, que M. Fryer, qui a été condamné à mort pour avoir volé les nègres dans le Mississippi, doit être pendu le 31 de ce mois.

Nous lisons dans le *Caddoflerc Press*:

La rivière baisse; les eaux sont cependant encore assez hautes. La baisse des eaux qui a lieu dans le mois de juin les tiendra indubitablement hautes pendant la plus grande partie de l'été; et comme le Florida et le Vivier [illegible] régulièrement leurs trajets entre Alexandrie et les villes des Etats, nos communications ne seront point interrompues.

CONVENTION WHIG DANS LE CONNECTICUT.

Nous lisons dans le Courrier de Boston du 13 avril. Une convention whig doit être tenue mercredi prochain, à Hartford, à l'effet de nommer des délégués à la convention nationale qui doit avoir lieu à Harrisburg, dans l'état de Pennsylvanie, en décembre prochain. La convention de Hartford sera composée d'un nombre d'envoyés des diverses villes, égal à celui des représentants, que chaque ville élit pour l'assemblée générale.

JAMAIQUE. Nous lisons dans un journal du Nord qu'aux derniers avis reçus de la Jamaique, le nombre des blancs était dans cette île de 5000, celui des gens de couleur libres de 29,000, et celui des gens de couleur récemment émancipés de 350,000.

SUMATRA.

Les avis de Boston nous fournissent des dates de Sumatra jusqu'au 10 décembre. Les naturels étaient chargés de l'attaque qui avait été dirigée contre l'Eclipse Ossoe, l'assassin du capitaine Wilkins, avait tenu aux fers et devait être remis à un bâtiment de guerre qui était journellement attendu.

NOUVELLES DE MONTEVIDEO.

Le navire York, arrivé à Philadelphie, a apporté des avis plus frais de l'Amérique du Sud.

Il paraît que le gouvernement de Montévidéo a déclaré la guerre à celui de Buenos-Ayres. Le blocus par l'escadre française continuait encore.

A Buenos-Ayres le gouverneur Rosas avait mis en liberté plus de cent prisonniers dans cette ville, qui étaient retenus en prison pour délit politique; de grandes réjouissances avaient eu lieu à ce sujet à Buenos-Ayres.

L'anniversaire de la naissance de Washington a été célébré avec grande joie cette année.

VARIÉTÉ.

Nous trouvons dans la revue de Paris un article fort curieux sur l'effet qu'a produit à Paris la mort de Nourrit; nous nous empressons de le donner à nos lecteurs.

"Voilà deux semaines que l'Opéra jouit de malheur. La triste nouvelle de la mort de Nourrit n'était sur Duprez une impression telle qu'il en a perdu la voix pour quinze jours; M. de Candia ne chante pas. Plus de *Guillaume Tell*, plus de *Robert le Diable*, pour comble de détresse, mademoiselle Essler s'est foulé le pied. Nous savons que mademoiselle Essler n'exerce pas sur les recettes une influence bien sensible, et qu'il faut ajouter à ce propos, tout entier quoi le Gypsy et le Diable, cependant on ne pouvait tirer de la représentation de l'aimable danseuse, et surtout la cause qui la retient loin de la scène, le certain toute souffre aussi de cette absence. Après tout, il vaut mieux la Gypsy ou le Diable boiteux, que la Fille mal gardée ou la Révolte au Sérail. Certes rien n'est plus légitime que l'affection de Duprez; la fin tragique de Nourrit devait avoir un retentissement profond dans le cœur de celui qui l'a remplacé. Cependant il est temps que Duprez s'efforce de surmonter sa tristesse et retrouse sa voix. "La représentation en a manqué deux fois; c'est bien; mais plus, ce serait trop. Autant l'indifférence eût été inconvenante en pareille occasion, autant une douleur qui se prolongerait aux limites paraîtrait exagérée à tous. Oh! entend que Duprez, poursuivi de pénibles souvenirs, a déjà rendu le rôle de Polyeucte qu'il devait chanter dans l'opéra inédit de Donizetti. Nous croyons que le public a vu avec une grande satisfaction à faire à ce propos, la mémoire de Nourrit peut gagner à une semblable acception. Avant tout un chanteur se doit à son art, aux plaisirs du public, aux intérêts de l'administration qui l'a salarié; et quelque que soient les sentiments qui le préoccupent, il doit être fidèle, si non de les reprimer, du moins de les concilier avec les engagements qu'il a pris envers eux. Singulière destinée que celle de ce *Polyeucte*! Nourrit cherche un rôle de début, à dans l'empressement des deux philosophes et religieux à quoi au travers et lancer vers, auraient l'accueillir, et de la tragédie de Corneille jusqu'a la musique de Donizetti puis, quand tout est fini, pièce et musique, le censure répétitions suspend tout. En général, le compositeurs italiens ne renoncent pas volontiers à un sujet. Des qu'un maître s'adresse à un quelque rôle qu'il faut, à un poème, il s'abstient de voir de cette [illegible] ou ce qu'il s'attache, il faut cherche la [illegible] ce qu'il aime dans la pièce [illegible] l'un des [illegible] souverainement [illegible] sous les yeux le pieux [illegible] de tous ces [illegible] moins [illegible] qu'il n'y a de [illegible] écrit de cette [illegible]

[illegible]

"Polyeucte, voyant Polyeucte ajourné à San-Carlo, alors Nourrit se tirer d'affaire, et s'en va en France chez son ami. Une fois là, Polyeucte tombe immédiatement en vertige à M. Scribe, qui fait subir à l'œuvre de Corneille une préparation nouvelle, et que chacun trouve excellente. Or, aujourd'hui que la Tragédie du vieux Corneille est devenue un chef-d'œuvre de M. Scribe, que l'Opéra de Donizetti a pris son tour, qu'on le répète presque, voilà que le ténor de Nourrit épouvante Duprez, et que le rôle tombe de ses ondes! Qui chantera Polyeucte, si Duprez se refuse? Nous doutons que M. de Candia consente à [illegible] de charger d'une rôle qu'un ne lui avait point confié d'abord. A cet égard, le jeune chanteur s'est montré, à coup sûr, certaines prétentions que, du reste, son talent et ses succès justifieront assez. Nimporte, l'Académie royale fera bien de fonder de grandes espérances sur l'opéra de M. Donizetti; il aurait avant sa représentation d'assez rudes bourrasques que ce qu'on puisse compter sur le succès; il n'y a que les partitions ainsi ballottées qui réussissent. Voyez *Robert le Diable*. Quelle meilleure condition, fait pour tomber devant le public, et jamais n'obtint tant de [illegible] de préventions d'antipathies et de [illegible], que ce chef-d'œuvre appelé à de si glorieuses destinées! Cette une partition de *Polyeucte*, [illegible] sans son cheminement d'obstacles, qu'on peut [illegible] d'avance cette fortune qui s'attache aux opéras malheureux.

UNE TENTATIVE DE VOL A LA CAMPAGNE.

Dans les vols nombreux qui affligent Paris, bien n'est à remarquer que le vol lui-même; le voleur qui vole ou, s'il a quelques complices, ils sont obscurs comme il du reste, il est sans famille, sans amis, car ceux-ci entraînent à la fuite de la maison paternelle et à vagabondage qui conduisent au vol; il n'en est pas de même à la campagne, où l'on se connait de village à village, souvent par des alliances, et toujours par une communauté de travaux; quand un vol vient donc à frapper une commune, qu'il soit ou non réprimé, il est que le coupable soit connu pour le déshonneur l'une ou de plusieurs familles. Le voleur se trouve être la connaissance de tous, l'ami de beaucoup et souvent le fiancé choisi de la plus jolie fille du pays. Cela rend le vol moins commun qu'à Paris, mais malheureusement plus cruel.

Sur une hauteur qui domine cette Marne, dont les dans petites, la tégare, comme le dit André Chenier, entouré longueur de îles, est le village de Chennevières, voisin de Champigny; et de ce Grandval, où dans le dix-huitième siècle, le baron d'Holbach choyait Diderot et d'Alembert. Les philosophes: c'est à Chennevières que se trouve la maison de campagne de cet académicien qui, sourire, restauration, a si longtemps bataillé contre le romantisme; et celle de cet assez spirituel dont le frère a popularisé dans les provinces la musique de Rossini. Un peu au delà de ces deux maisons de campagne, qui se touchent presque, du côté de Sussy, est un petit château sans fossés, et porte-soie assez long, entouré un ancien grand avenue d'un parc superbe; il appartient à Mme de Mercey, qui n'y passe guère que les mois de juillet et d'août, et Mademoiselle avec son fils Edouard de Mercey, la pipe, septembre, octobre et tous les bruits et toutes les fanfares de la chasse. L'année passée, Edouard s'y retrouvait seul, avec un piqueur de quarante-cinq ans, Pierre, deux chevaux et une couple de chiens; il y avait dans ce château un concierge et sa fille. Le concierge, maître paysan, maître bonvanier, indiquait les meilleurs qu'en pourrait se chasser. La fille, Marguerite, était toute surnommée, chantait toute la semaine tout le jour, et en l'absence du chef qui retournait à Paris avec Mme de Mercey, elle faisait le ménage de son père.

Un soir, Edouard de Mercey allait monter à cheval pour se rendre à quelques lieues de là chez un de ses amis, en il devait coucher; les chevaux étaient tout sellés et Pierre le piqueur attendait qu'on ordre pour partir à cheval, lorsque Marguerite, la fille du concierge, vint à passer; elle portait une cruche et allait à la fontaine, à peu près comme le fallait jadis la princesse Nausicaa.

—Monsieur, dit Pierre, voilà une belle fille, je ne m'apperçois tous les jours à la dire au-paré Martin; mais je me gratte l'oreille sans avoir l'air de me comprendre. . . est peut-être que je suis vieux?

M. de Mercey leva les yeux sur la jeune fille, qui fit une révérence et rougit.

C'était une belle-ville, de vingt-deux ans environ, comme nous l'avons dit, grande, bien faite, d'un teint coloré, et dont les lèvres appétissantes laissaient voir trente-deux dents blanches et égales.

—Diable! dit M. de Mercey à son piqueur, tu voudrais épouser Marguerite.

—Oui, monsieur; c'est une fille qui tient de mon le père Martin est un brave homme. Je suis bien que je serais le père de Marguerite; mais d'abord je suis bon vivant, et femme; ma première était un trésor, et j'ai confiance en celle-ci. D'ailleurs, monsieur, elle a une de ses de [illegible] heureux. [illegible] [illegible] alors chétive; [illegible] tous mes [illegible] qu'elle vienne des [illegible] crachés pourvu qu'une parole au cheval mieux que moi.

—Tu es fou.

—Non, monsieur, parce que je la connais; si une femme de son âge, ce que tu sais. . . [illegible] serait un bon ménage, comme elle piqueur en habitude en gouvernant de son cheval, parce que j'ai six mille francs d'économies; le père Martin donne mille écus de dot à sa fille; c'est un ménage.

—[illegible] du tout, reprit Edouard, car je te connais [illegible] le jour de ton mariage.

—Ah! monsieur, répondit Pierre, qu'avec vous nous bons amis jamais je n'oserai parler à Marguerite; il me semble qu'elle me refusera, aucunement [illegible] bien se charger.

Edouard de Mercey était un de ces hommes vifs qui [illegible] aux [illegible] de l'autorité [illegible] choses même qui ne leur sont pas personnelles.

—Conduis les chevaux au bout de l'avenue, je vais t'y rejoindre.

Pierre obéit, et dès qu'il eut dépassé les premiers arbres, Edouard se rapprocha Marguerite.

Il serait inutile de rapporter ici leur entretien; Marguerite était une fille sage, prudente, qui le respect qu'elle avait pour Mme de Mercey la mère, afin que l'estime [illegible] pas Edouard à une de ses gens, lui devait de partir respectueusement le jeune homme; elle le refusa, ce n'est de l'intérêt qu'il lui portait, elle connait vaguement les bonnes qualités de Pierre le piqueur, et avoua modestement que régisse celui qui recherchait en mieux ne l'arrêterait pas si elle n'avait pas le cœur engagé; elle aimait un nommé David, qui habitait les environs de Chennevières.

—Mais attendez donc, Marguerite, répartit M. de Mercey, ce David n'est-il pas un grand de vingt-huit à trente ans, un braconnier?

—Hélas! oui, répondit Marguerite, il était fait pour être soldat, et plût à Dieu qu'il l'eût été! On dit qu'on est meilleur quand on sort du régiment; mais son malheur a voulu qu'il tirât un bon numéro. Depuis huit ans je l'aime, et quand je lui reproche sa conduite, mon père me soutient; mais, monsieur, il sait que je ne l'épouserai que lorsque il aura un état honorable, et il en aura bientôt un, M. le comte de [illegible] va le nommer son garde-chasse.

Edouard n'insista pas beaucoup; il avait qu'une jeune fille n'hésite pas d'ordinaire entre un beau garçon de vingt-huit ans et un homme touchant à la quarantaine; quant au fait de braconnage reproché au jeune paysan, c'était un délit dont le père Martin était coutumier, et Marguerite, quelle que fût son équité naturelle, devait y attacher peu d'importance.

—Eh bien! dit encore Edouard, je vais rejoindre Pierre à qui j'espère porter une meilleure réponse; vous auriez eu un bon mari.

—Ah! monsieur, répondit Marguerite, vous savez que les jeunes filles sont aveugles, et que leurs yeux ne s'ouvrent qu'après leur première lune de mariage.

Dans ce moment, les deux chiens d'arrêt du jeune chasseur aboient en jappant auprès de leur maître et Edouard se mit à réfléchir que probablement le père Martin passerait la nuit dans le bois et que Marguerite demeurerait seule au château.

—Marguerite, lui dit-il, gardez Castor, c'est une excellente sentinelle.

La jeune fille s'y refusa. Alors Edouard lui ordonna de tendre un lit dans sa chambre à lui, parce que les fenêtres de son appartement donnant sur la cour, elle l'entendrait veuir, plus facilement le lendemain.

—Comptez, lui dit-il en la quittant, que je serai ici avant le jour avec trois amis, et qu'il faut que nous trouvions un déjeuner et des lits.

Il prit ensuite le chemin de l'avenue, et rejoignit Pierre qu'il consola le mieux qu'il put.

Cependant le jour baissait, et tout annonçait que la soirée et la nuit peut-être seraient pluvieuses. Marguerite s'était assurée qu'ainsi que l'avait prévu M. de Mercey, son père ne rentrerait pas, ferma avec soin les portes du château, et seule au milieu du vestibule, elle se mit à réfléchir à son entretien avec M. de Mercey et à la demande de Pierre. Douce de bon sens comme elle l'était, elle réfléchit à tous les avantages que présenterait son mariage avec le piqueur; Pierre passait pour riche, il était économe, rangé, et c'était un veuf (chose est obéissante pour une jeune fille,) du moins il n'avait pas d'enfant; il avait de bons gages. Elevé chez feu M. de Mercey, il était aimé de M. Edouard, dont il avait soigné la première enfance, et tout faisait croire que lui et la femme qu'il choisirait couleraient doucement leurs jours dans la famille de Mercey, riches et sans besoins; mais bientôt d'autres pensées viennent chasser ces éclairs passagers de raison. L'amour, cette excuse banale de toutes les résolutions imprudentes, de toutes les fautes des jeunes filles, l'amour, fit taire la sagesse, et Marguerite ne songea plus qu'à David, bientôt décoré de la bandoulière de garde-chasse, et lui donnant le bras pour la conduire devant M. le maire et M. le curé.

Voulant ensuite obéir à M. de Mercey, elle se rendit dans la chambre où elle devait passer la nuit; son obéissance néanmoins ne fut pas entière: au lieu de dresser un lit, elle résolut de se jeter tout habillée sur celui du jeune homme, certaine, pensait-elle, de se réveiller avant sa venue, et de réparer le léger désordre qu'elle allait causer. Ce lit de chasseur était maigre d'un, et l'alcôve avait fait reculer de frayeur une petite maîtresse, tellement elle était décorée de fusils, de pistolets, de carniers, poires à poudre et autres attributs de chasse. Marguerite entra sans lumière dans la chambre, se dirigea à tâtons vers le lit, et après avoir ôté ses souliers, elle y monta avec le soin d'une femme qui cherche à froisser le moins possible l'étoffe de soie qui le recouvrait. Elle y était plus mal, que les images de Pierre et de David s'étaient alors croisées dans précédemment dans son esprit, et lui avaient fait négliger le soin habituel de dire, sa prière, elle s'endormit avec la perception confuse d'un malheur prochain causé par l'oubli de ce devoir. Son sommeil fut tout à la fois pesant et agité; elle eût des rêves pénibles, phénomène commune lorsque l'esprit est troublé, et qui, loin de le bouleverser, devrait accidenter l'âme, chevaux, passent encore ses yeux, et a beaucoup de peur des avertissements du ciel. Marguerite partageait les croyances d'Homère et de Platon, elle avait foi aux rêves.

Après quelques heures de ce sommeil, sans repos, elle se réveilla tout d'un coup; le jour commençait à poindre, mais un jour d'automne terne et sans transparence. Cependant, à sa clarté douteuse et à la frayeur qui frappait son visage, Marguerite s'aperçut tout de suite que la fenêtre était ouverte; elle vit une tête d'homme qui se montrait en dehors de cette fenêtre, et la chambre même un corps chaque était appuyée au secrétaire de M. de Mercey, et au bruit d'un fer qui grinçait dans la serrure elle conçut qu'on forçait le meuble. Marguerite eut une peur terrible qui était en dehors de la fenêtre s'écria:—Nous sommes vendus: lamentaient est chez lui.—Il disparaît alors, et Marguerite tourna son fusil contre le voleur qui, plus hardi, s'était aventuré dans la chambre même: elle tira, le coup part, et le voleur tombe sans pousser un cri. Marguerite s'élance, emportant avec elle la couverture du lit, elle la jette sur cet homme, l'enveloppe, le serre, et prenant au hasard des bandoulières de fusil, les mouchoirs, des bouts de corde, qui ne sont pas rares dans l'appartement des chasseurs, elle enveloppe le malfaiteur de la couverture, le lie, le garrotte, court à la fenêtre, renverse l'échelle appliquée au mur, ferme les volets, et, sans quitter son fusil, sort de la chambre, dont elle ferme la porte à double tour, et monte à la garde dans la pièce d'entrée.

Le premier mouvement de Marguerite quand elle eut un peu revenue de sa frayeur, fut de se jeter à genoux et de dire ses prières oubliées la veille; elle se mit ensuite à trembler en songeant au péril qu'elle avait couru, au vol qu'avait été prêt de s'effectuer. L'écrin de Mme de Mercey était dans le secrétaire de son fils.—Si son père avait été là! ou David, pensait-elle, ou du moins, Castor, ce chien courageux et intelligent que M. de Mercey voulait laisser auprès d'elle! Ensuite elle se demandait si elle avait tué cet homme si elle aurait son oreille au trou de la serrure pour s'assurer s'il était quelque mouvement. Tout d'un coup son effroi fut rendu plus fort, par la présence du danger lui fit percevoir un bruit cloqué. C'était le galop de plusieurs chevaux: M. de Mercey arrivait avec ses amis. Alors elle sentit un mouvement de cœur, elle venait de montrer du courage, de sauver la maison de son maître du pillage et de purger le pays d'un mauvais sujet. Elle courut ouvrir à Edouard, au-contre il fallait traverser la cour où qu'un des visiteurs pouvait n'y trouver encore, elle eût la précaution de se tenir prête à tirer son second coup de fusil; le voleur avait fui, et il courait la porte sans inquiétude mouvement.

—Monsieur, dit-elle, en montrant son fusil, que je l'ai, les voleurs sont venus, il y en a un qui nous a échappé, mais vous trouverez l'autre dans votre chambre, je crois que je l'ai tué.

On courut à la chambre de M. de Mercey et Marguerite précéda le monde; avant d'entrer elle se rappela cependant de son jeune maître et lui dit au revoir.

—Si j'étais mariée avec mon pauvre David, cela ne me serait pas arrivé. Parlez donc à M. le comte de Sussy pour qu'il se hâte de le nommer son garde-chasse.

M. de Mercey ne répondit pas, il entra dans sa chambre, et regardant ce corps ensanglanté dans une couverture sanglante, il dit à la jeune fille:

—Voudriez-vous, Marguerite?

A ces mots, toute courage de cette et l'abandonna, elle se sentit défaillir, l'arme qu'elle tenait encore s'échappa de ses mains; et elle tombe sur une chaise commandée. On entoura le criminel, on le délia, M. de Mercey souleva la couverture—C'était David!—la couronne!—Celui que Marguerite aimait!

Cet homme n'était pas grièvement blessé, mais sa figure était sanglante et criblée de petit plomb. Les soutenus nous donnent je ne sais quels mouvements qui émurent qui dénoncent toute réflexion: des que Marguerite eut ce malheureux blessé par ses mains, elle se plaignit surfait et courait tout, nous et couvrit sa tête, puis se relevant tout d'un coup, elle s'en alla dans l'angle de l'appartement et la tête tournée vers l'armoire elle éclata en sanglots. Le secrétaire était arrêté on trouva dans les poches de David quelques pièces tirées par M. de Mercey dans ses tiroirs, l'étui de sa mère était déjà caché dans le gilet du malfaiteur, le crime était patent. Le malheureux confus, tremblant, était étendu sur le plancher et demeurait immobile. On lui entoura la poule et un des amis de M. de Mercey alla.

Edouard le fait conduire cet homme chez le maire de Sussy et faire votre position.

Alors Marguerite s'avança vivement.

—Messieurs, dit-elle, je ciel m'est témoin que je n'aime plus cet homme; mais songez que je l'ai aimé, qu'il est blessé de ma main, et que si vous le livrez à la justice, il faudra que je dépose contre lui. Ce sera moi moi qui accuse l'épouser, qui le ferai condamner. Oh! je vous en prie, qu'il quitte le pays, mais laissez le aller.

David s'était relevé et jetant un regard farouche sur les jeunes gens et sur Marguerite elle-même, il partit comme un trait, et sortant du château le dérange les chiens qui s'étaient mis à sa poursuite.

—Monsieur, dit alors Marguerite avec fermeté, si Pierre, votre piqueur, veut toujours d'une fille qui avait si mal placé ses affections, mon père me permet bien de l'épouser.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 11 mars.

Nez artificiel.—A l'ouverture de la séance, M. M. Bouchet a présenté à l'Académie un homme qui est devenu entre ses mains l'objet d'un traitement fort remarquable. Cet individu était affligé d'un cancer qui lui rongeait le nez, l'extirpation du cancer, fortement nécessaire opérée, avait amené la cure complète, mais laissé le malade privé entièrement de son appareil nasal. M. Breschet, s'il n'a pas fait complètement disparaître cette hideuse difformité, l'a rendue au moins d'un aspect supportable. Son scalpel a découpé sur la peau du front un lambeau ayant la forme d'un cône tronqué. Ce lambeau détaché, mais tenant encore à la peau du front par sa portion obtuse, faisant l'office de charnière, a été rabattu sur l'emplacement qu'avait occupé le nez, devenu la proie du cancer rongeur. Relevé dans sa partie moyenne, renoué vers les bords par l'action génératrice de la vitalité, il a pris à peu de chose près l'apparence d'un nez. Mais sa surface extérieure étant l'envers de la peau qui en forme la matière, elle n'a point de lisse, la peau du tissu cutané ordinaire; elle est pleine de mamelons, de rugosités, à peu près comme les ravages de la petite vérole la plus intense. Nous avons touché ce nez que creationner aucune douleur à celui dont en a fait l'art chirurgical. Il offre sous le doigt une suffisante consistance. Cependant il nous a semblé que dans cette occasion M. Breschet s'était montré un peu trop libéral envers son malade. Ce nez, en même temps naturel et factice, nous a paru excéder les proportions ordinaires. Du reste, la cicatrice du front laisse bien voir toutes les dimensions et le périmètre de la peau enlevée, mais elle n'a rien de trop désagréable.

Tremblement de terre à la Martinique.—M. Chr. Martins, docteur médecin, envoie à l'Académie la copie d'une observation faite par M. B. Parlat, enseigne de vaisseau, à bord de la *Recherche*. Cet officier, dont le navire était mouillé au fond de la Martinique lors du tremblement de terre, a observé le phénomène dont nous transcrivons ici la relation:

"Il était six heures du matin, lorsque le navire *la Recherche* fut ébranlé dans toutes ses parties par la secousse qui a duré près de 40 secondes. Les mâts de perroquet fouettaient comme des bambous. Quelques secondes après, je vis s'élever sur le rivage une espèce de vapeur que je pris pour l'écume de la mer, poussée hors de ses limites. Mais c'était une illusion; car cette vapeur s'échappait par les ouvertures des terrains. Alors l'éboulement des maisons commença; celles qui bordaient la mer s'abattirent en formant des flots de poussière comme une [illegible] en débrisant. Un épais nuage de pierre et [illegible] la terre à nouveau pendant plusieurs minutes. Du milieu de ce chaos s'éleva un cri épouvantable formé des milliers

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

COTON.—[illegible]

TABAC.—[illegible]

La FARINE [illegible]

Le WHISKEY [illegible]

Les PROVISIONS [illegible]

MAIS—[illegible]

L'AVOINE a éprouvé une légère hausse, [illegible] cents.

DERNIERES DATES.

[illegible]

NEW-YORK, [illegible]

PHILADELPHIE, [illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Barque Sarah, Barton, New York, P G Jenkins
Fanny, Crowell, Liverpool, L Hiele
Resolution, [Ang.] Forrest, Liverpool, S Hieb & co
Brick Mary Averill, Harwood, Boston, G Bedford
Azardo, Gilchrist, de
Goel. Marquis, Springs, Havane, D Marston
Darby, Bray, Tampa Bay,

ARRIVES.

Steamer Gen Brown, McConnell, de Louisville.
Steamer Concordia, Burkell, de Cincinnati.
Steamer A Gordon, des Opelousas.
Steamer Alabama, Dustin, de Pittsburg.
Steamer Washington, Strock, de Lafourche.
Steamer Sultana, [illegible] de Louisville.
Steamer Merrimack, Carlisle, de Louisville.
Steamer Buck Eye, Thompson, de Cincinnati.

MEMORANDA.

Paris [illegible] arrivé à New York, le 14 mai, navire Louisville, Allen.

Parti—Navire Vicksburg, pour la N. Orléans.
[illegible]

L'AVIS—[illegible]

Le brick R Groning, Capt Landon de la Havane, [illegible] son déchargement demain le 23 courant. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis [illegible] 22 m

Le brick LOUISA FREDERICA, cap. G Schulborg, de Brème, est en déchargement entre les deux marchés. Les consignataires sont priés de recevoir leurs marchandises [illegible] G. SCHOLBORG.

Le navire OLYMPIA, capitaine Gray, arrivé du Havre, est en déchargement vis-à-vis le Théâtre. Les consignataires sont priés de retirer leur marchandises.

21 mai

F. PERRET.

DRAGONS D'ORLEANS DE 1814 ET 1815—VOUS êtes prévenus que la compagnie montera à cheval Dimanche, 26 de mai, et se réunira sur la Place St. Antoine, à 6 heures précises du matin pour une revue ordonnée par la loi. L'appel aura lieu à 7 heures précises. L'équipement et armement complets. Pantalon blanc. Par ordre du capitaine.

BELLANGER, Maréchal du logis chef par intm.

21 mai—1

LANCIERS D'ORLEANS.

La compagnie montera à cheval, Dimanche prochain, 26 du courant, à 6 heures très précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire de rassemblement, en grande tenue d'été, pantalon blanc, équipement, armement et harnachement au complet, pour une revue d'inspection et pour l'inspection annuelle de la loi. Un espère que tous les membres seront ponctuels à l'heure ci-dessus, vu qu'à 7 heures très précises l'inspection sera faite et tout délinquant sera passible des articles 9 et 10 de la discipline.

Par ordre du capitaine.

L. POMAREDE, Marl. de logis chef.

23 mai

CAZADORES VOLANTES DE LES TADO.—La compañía tomará las armas el domingo 26 del corriente á la 6 de la mañana, vestuarios, armamento completo, casaca de paño y pantalon blanco. Se reunirá en la casa del señor [illegible] por ser día de una de las revistas de [illegible].

De orden del capitan, FRANCISCO SOLER, sgto. 1ro.

LOUISIANA GREYS, Attention.

The members of this company are notified to meet at the Arsenal on Sunday, the 26 inst., at 6 o'clock A.M., in complete uniform, white pantaloons, for review and inspection.

By order of G. Brush, commandant.

JNO. R. BAKER, ord. Sergt.

23 mai—3

DEMANDE—Un jeune homme, âgé de [illegible], qui se dispose à passer l'été à la Nlle. Orléans, désire obtenir une pension dans une famille privée demeurant dans le centre de la ville, entre les rues Canal et Toulouse. Une famille française dans laquelle on parle aussi l'anglais serait préférée. L'on donnera les meilleures recommandations. S'adresser à W. C. J. au bureau de ce journal. 23 m

PERDU—Hier après midi, un Porte-feuille en maroquin rouge, contenant deux billets de $5, un papier de France, un extrait mortuaire, une note pour $19 50 cents et un extrait de naissance. La personne qui aura trouvé le dit portefeuille est prié de le remettre au bureau de l'Abeille et on donnera une récompense si on l'exige. 23 m—3

AVIS.—La société, ci-devant existant entre les soussignés sous le nom de Lawrence & Legendre, est dissoute de ce jour d'un consentement mutuel. Le nom de la société ne sera employé que dans la liquidation par l'un ou l'autre des parties.

Nouvelle Orléans, 23 mai 1839.

HENRY E. LAWRENCE,
A. LEGENDRE.

23 m—30

LE soussigné ayant acheté de MM. Lawrence & Legendre leur fond de marchandises, continuera le même genre d'affaire, au vieil établissement, no. 28 et 29, Nlle. Levée.

R. T. LAWRENCE.

23 m

A VENDRE à l'amiable pour cause de départ.—Le superbe Café d'Ambrogio situé rue St. Louis, en face de la Bourse de la Cité, partie la ville la plus fréquentée. Ce Café est compris par sa propreté, et est bien achalandé. Pour les conditions, s'adresser au propriétaire sur les lieux. 23 m—1

AVIS.—Détenu à la Geôle de St. Jean Baptiste le nègre nommé SAM, disant appartenir à Harris de la Nlle. Orléans. Il déclare que son maître est maçon. Il a une plaie sous la semelle du pied gauche. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

A. LUMINAIS, Sherif.

Paroisse St. Jean Baptiste 20 mai 23 m

AVIS—Détenue à la Geôle de St. Jean Baptiste la négresse MARIE LOUISE, appartenant à Mr. Emile Démécourt de la Nelle. Orléans. Le propriétaire est prié de la retirer en se conformant à la loi.

A. LUMINAIS, Sherif.

Paroisse St. Jn. Baptiste 20 mai 23 m

$50 DE RECOMPENSE.—Parti marron de la boulangerie de Daquin frères, le 13 mai le nègre FIELD, âgé de 25 ans, taille 5 pieds 4 pouces, ne parlant qu'anglais, les jambes bancales, la droite plus que la gauche, le chevelure très épaisse. Il a emporté un habit de drap noir. Il ne sera [illegible] que [illegible] $200 [illegible] DAQUIN BROTHERS

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron de chez la veuve Soulant, le nègre PETER, taille de quatre pieds cinq pouces, parle anglais, crosse figure, mauvais regard, gros yeux ressortis, toujours riant. Il est parti le 16 avril dernier sa maîtresse, demeurant dans la rue Champs-Elysées, entre Urquhart et Girod. Il a emporté tout son linge avec lui. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez sa maîtresse ou dans une des geôles d'en bas.

Mme. Vve. L. SOULANT

23

$5 DE RECOMPENSE — CHIEN PERDU—Un petit chien basset anglais, ayant les pattes jaunes et des taches jaunes au dessus des yeux et répondant au nom de "Tiger". La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera au no. 21, Vieille Levée. 23m—4

MAISON A LOUER—Le rez de chaussée et les deux étages de la superbe maison joignant la Banque de l'Atchafalaya. L'on peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

R. GRONING & co.

23m

A LOUER—Un magasin avec entrée avant derrière, rue de la Vieille Levée. 23m—3

7 39 62 49 1 46 60 31 6 20 46 53

Sont les nos. sortis de la Loterie des Ecoles Gratuites—Classe B.

UN GROS LOTS DE $12,000, $3,000, $2,000, $1,600, 10 de $1,600. BILLETS SEULEMENT $2 50

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES

Classe 8B.

Sera tirée demain, 24 mai 1839, à 6 1/2 heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.

J. K. MEAD, Directeur.

64 numéros ballottés 14 numéros sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$12,000		$12,000
1 "	3,000		3,000
1 "	2,000		2,000
1 "	1,600		1,600
1 "	1,350		1,350

40,548 Lots, montant à $186,385

Billets $2 50, demi $1 25, quarts 62 cts.

Billets seulement ou par paquet, à vendre aux principaux vendeurs de cette ville, au bureau des Directeurs, No. 8, Arcade de Banks. 28 m

12 30 51 34 16 11 26 51 5 71 47 1

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe 63, pour 1839.

UN GROS DE LOT $8,000.
BILLET SEULEMENT $2 00 AU
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE EXTRA 41.

Autorisée par la Législature de cet Etat,

Devant être tirée Jeudi 23 mai 1839, à 7 heures P. M., à l'Hotel Bishop, rue de la Commune.

S. DAVIS & Co., Directeurs.

75 numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$8,000		$8,000
1 "	2,000		2,000
1 "	1,200		1,200
1 "	1000		1,000
2 "	500		1,000
3 "	400		1,200

27,814 lots montant à $36,858

Billets $2 00, moitié $1 00, Quarts 50 cts.

Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, au No. 16, encoignure St. Louis et Chartres. 23m

62 38 31 25 21 52 44 43 12 4 10 28

Sont les nos. sortis dans la loterie de la Louisiane

TROIS GROS LOTS DE 5,000
BILLETS SEULEMENT $3 00
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE,

Autorisée par un Acte de la Legislature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1828.

Classe No. 37, pour 1839.

Sera tirée Jeudi 23 mai 1839, à 6 heures de l'après midi, à l'Hôtel de l'Exchange St. Charles.

D. S. GREGORY & Co, Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.

75 Numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME:

3	$5,000		$15,000
4	5,000		5,000
1	5,000		5,000
1	1,500		1,500
1	1,300		4,300

27,814 Lots, montant à $145,834

Billets $3 00, demi $1 50, Quarts 75 cts.

Pour paquets ou billets seulement s'adresser au bureau des Directeurs.

D. S. GREGORY & Co.

35, rue du Canal, 2ème porte après l'encoignure du Camp.

EAU DE VIE ET VINS—15 pipes, 9 demi do, 50 quarts barriques et 10 octaves vin de madère de Sicile, 7 demie pipes et 5 quarts barriques eau-de-vie de champagne et cognac, avant du draw-back, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 131, rue des Magasins.

ARBOISES en débarquement du Henry Bliss & St. James, 8000 duchesses, 14,000 petites duchesses, 25,700 petites de 11,500 vicomtesses, 2000 dames, à vendre par S. HEATH & Co, 96, rue du Camp. 23 mai

BOITES A TOILETTE—Un bel assortiment de boîtes à toilette de Russie, acajou et bois de rose, pour dames et messieurs, à vendre par

23 mai HYDE & GOODRICH, 14e Chartres.

BRIQUES à feu de Pensacola—70,000 de qualité supérieure, à vendre à bas prix en lots convenables aux acheteurs, par EDW. SPRAGUE, 22, rue de la Douane.

EAU DE SELTZER en paniers de 25 jarres, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Bienville.

MOUSSELINE SUISSE unie et brodée en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Bienville.

CRAVATES en soie unies et à ornements, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Bienville.

LISTADOS bleu et rouge et à petits carreaux en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Bienville.

CIGARES—100,000 cigares de la Havane, Regalias, Caffones, Impériales, &c, en débarquement du brick R. Groning, à vendre par J M CABALLERO, 80 St-Louis.

COTONNADE—80 balles coton à chemises de 4-4 et 15 caisses toile à draps blanche de 4 1/2, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 131, Magasins.

HUILE DE VITRIOL—50 dames-jeannes et 30 barils Manouvrise, récemment reçues et à vendre par J. B. PREVOST, 28, Camp.

PLAQUAGE Acajou et Poteau de lits en magasin et à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, Poydras.

A VENDRE—Deux cent cinquante doublons mexicains, à vendre par A. CAPDEVIELLE & co. 19, rue Toulouse.

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente 5 caisses courte-pointes, couvertures de coton et linge de table S. HEATH & Co 96, rue du Camp

FARINE—Hydraulique et superfine—94 barils farine de Richmond et 70 do. do. superfine, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, 47 Conference.

CIGARES.—2500 cigares principe, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co 134, rue des Magasins.

CAFE.—400 sacs café vert de la Havane, en débarquement du brick R Groning, à vendre par SCHMIDT & WERNER, 86, Bienville.

CAFE—150 sacs café de Laguayra, en magasin et à vendre par SCHMIDT & WERNER, 86, rue Bienville.

HOCK.—40 boites hochheimer et rudesheimer à vendre pour clore une consignation, par SCHMIDT & WERNER, 86, Bienville.

SACS EN PITRE—25,000 en balles et paquets à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 164, magasins.

TRAITES sur St-Louis, à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, Poydras.

FARINE superfine et fine à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43 Poydras.

VITRES de grandeur assortie à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, Poydras.

CAFE ET SUCRE—100 sacs café vert prime, 50 boites sucre blanc de la Havane, à vendre par W. P. VIGERS & co.

CUIVRE 14 caisses cuivre pour soudeurs et 20 do à cuivrer, à vendre par S. HEATH & Co. 96, Camp.

FAIENCE.—Quelques paniers faience assorti, en magasin et à vendre par S. HEATH & Co. 95, rue du Camp.

PAPIER—300 rames papiers à enveloppe de différente grandeur, [illegible] EDW. SPRAGUE [illegible]

CHANDELLES [illegible] nient reçues et à vendre par E. SPRAGUE, 22, rue de la Douane.

SAVON—400 caisses savon de Robins No. 1, en magasin et à vendre par EDW. SPRAGUE, 22, rue de la Douane.

FARINE—400 barils en débarquement du steamer Commerce, à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée.

WHISKEY—40 barils en débarquement du steamer Commerce, à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée.

BŒUF mess en demi barils à l'inspection, à vendre par G. DORSEY, 44, rue Nouvelle-Levée.

BEURRE—150 barils beurre de Goshen et de l'Ouest, en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée.

FARINE—200 barils en débarquement du steamer Algonquin, à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée.

CORDE—600 rouleaux corde du Kentucky en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, 47 Commerce.

TRAITES sur Charleston et Newport, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par J. B. BAILEY, 14 rue Bienville.

MOUSSE NOIRE—15 balles en débarquement du steamer Washington, à vendre par P. H. GALLWEY, rue Conti.

SUCRE—15 boucauds sucre de première qualité en débarquement du steamer Washington, à vendre par P. H. GALWEY, rue Conti.

MORUE—90 boites belle qualité en magasin, et à vendre par EDW. SPRAGUE, 22 Douane.

BŒUF—100 barils et demi do; bœuf mess, à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 Poydras.

CIGARES—500,000 cigares de la Havane de différentes marques en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 80 St Louis.

BAS DE COTON et de fil et demi-bas en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Bienville.

TOILE—4 balles toile française en débarquement et à vendre par KOHN, DARON & Co., 28, Bienville.

SUCRE de la Havane et St. Jago, blanc et jaune, en magasin et à vendre par KOHN, DARON & Co, 28 Bienville.

GINGHAMS à carreaux et blanc, mousseline unie, en magasin et à vendre par KOHN DARON & Co. 28, Bienville.

TABAC—250 balles tabac de Saint-Yago, en magasin et à vendre par KOHN DARON & Co. 28, Bienville.

CIGARES de la Havane et St. Yago, en magasin et à vendre par KOHN DARON & Co. 28, rue Bienville.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 23 avril 1839.

2me. Représentation de

BRUNO LE FILEUR,

Vaudeville, nouveau en 2 actes, de Cogniard frères.

LE GAMIN DE PARIS,

Vaudeville en 2 actes, de Bayard et Vanderburch.

Le spectacle commencera à 7 heures.

Vendredi, 24.

Sixième Représentation de

LES HUGUENOTS,

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

GRAND CONCERT INSTRUMENTAL.

SIGNOR CIOFFI, sur son départ pour l'Europe, informe respectueusement les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il donnera un *Concert d'Adieu*, samedi prochain, 25 courant, dans la Salle de l'Hôtel Saint-Louis, et le souvenir le plus flatteur qu'il puisse emporter est celui de leur présence.

PROGRAMME.

1ère. Partie.

1o.—Ouverture de Fra Diavolo, à grand spectacle, Auber.

2o.—Trio de Trombone, exécuté par Mr. Cioffi et deux de ses élèves,—Cioffi.

3o.—Solo de clarinette, exécuté par Mr. Hennings, Behr.

4o.—Variations sur le trombonne, exécuté par Mr. Cioffi—de Bériot.

2e. Partie.

1o.—Ouverture à grand orchestre, de Rossini.

2o.—Solo de trompette à clefs, par Mr. Roda—de Rossini.

3o.—Variations de flute, par Mr. Patterson—de Nicholson.

4o.—Variations pour trombonne, sur l'air "Home sweet home", arrangées par—Sor. Cioffi.

Le concert commencera à 8 heures précises.

TICKETS—$1 00.

On peut s'en procurer chez MM. E. Johns & co, Noyes & Brocand, B. Casey et à la Salle Saint-Louis. 22mai—1

ANNONCE PUBLIQUE.

DIMANCHE 26 mai 1839 à cinq heures du soir, sur la grande place d'armes, Grande ascension de 75 pieds de hauteur sur la corde, par la jeune demoiselle Sciarra, en traversant toute la place. Elle montera et descendra avec la plus grande facilité. Le spectacle de la corde sera terminé par le jeune Américain son élève. L'amusement sera divisé en jeux d'équilibre, de force et d'adresses tous nouveaux. Un grand ballon sera tenu en équilibre et annoncera le départ de la jeune demoiselle. M. Sciarra exécutera le grand tour d'avaler une barre de la longueur de 30 pouces, et il fermera la bouche après. De brillants feux d'artifices fermeront le spectacle. Pour couvrir les dépenses la famille Sciarra met toute sa confiance dans la générosité du public Louisianais. 21m

GRAND CHANGEMENT ET ATTRACTION EXTRAORDINAIRE. TROIS NOUVELLES PIECES!!!

GRAND DIORAMA DE HANINGTON, EN FIGURINES ITALIENNES OU AUTOMATES MOUVANTS,

FORMANT le spectacle le plus extraordinaire et le plus intéressant qu'on ait offert à la curiosité publique en Amérique.

Cet établissement sera ouvert ce soir et demain au soir, à la salle de bal de la rue d'Orléans, auprès du théâtre, à 5 heures du soir.

Le spectacle commencera à 8 heures—Prix d'entrée $1—Enfans moitié prix.

Ordre de l'exhibition.

PAYSAGE ITALIEN.—*Par Grain.*

SUPERBE DIORAMA NOUVEAU, *Par Hillgard.*

LE DEPART DES ISRAELITES,

Dans lequel on voit une grande procession, de magnifiques bâtisses, et dans le lointain les Pyramides, &c.

LE DIORAMA NOUVEAU

D'une cave de Contrebandiers au clair de la lune, Par J. Evans, de New York.

La beauté de ce tableau a été universellement admirée. Une bande de contrebandiers est vue sur le devant. On voit la lune glissant mollement sur les ondes lointaines, et de petits bâtiments quittant à l'entrée de la caverne; les étoiles qui brillent augmentent la beauté de cette scène.

VUE DE LA BEDASARA, EN ESPAGNE.

GROTTES DES FEES

Ce tableau surpasse en magnificence tout ce qui a été présenté au public jusqu'à ce jour.

SCENE DE LA FIANCÉE D'ABYDOS, DE BYRON.—*Par Jones.*

VUE MARINE,

Clair de Lune, Tempête et Naufrage.—*Par Grain.*

L'admirable et superbe FANTOCCINI ITALIENNE, dans laquelle sera introduite de nouvelles figures dans l'ordre suivant: L'Equilibriste Turc, l'Homme des pipe, Harry Bluff, le matelot, avec hornpipe, l'Equilibriste avec une chaise, et Joe Grimaldi, le paillasse comique.

La soirée sera terminée par la CONFLAGRATION DE MOSCOU, Telle qu'exhibée par le célèbre Maelzel. 20 mai

JENNE GARDE A CHEVAL.—La Compagnie montera à Cheval Dimanche prochain le 26 mai courant, à 6 heures précises du matin, en grand uniforme, pantalon blanc, équipement et fourniment complets, pour une revue d'inspection—Rendez-vous, Place St. Antoine.

Les membres de la compagnie sont invités à passer à la chambre des séances du comité pour y prendre connaissance des nouveaux règlements et les signer afin qu'ils ne s'exposent pas à l'amende de ceux qui négligeront de remplir cette formalité d'ici à dimanche 26 du courant seront considérés comme ayant adopté ces règlemens.

Par ordre du capitaine.

CHS BELOT, M. E. des Logis Chef.

22 mai—4

JAEGER ACHTUNG!!!

Die Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert sich nächsten Sontag den 26 May Morgens 6 Uhr prazis, in voller Uniform, Weissen Beinkleider, ohne Tornister, auf dem versammlungs Zimmer einzufinden, zu einer Revue Inspection.

Auf Befehl des Captains.

J. C. WAGNER, Ober-Jaeger.

22 mai

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le bataillon prendra les armes Dimanche prochain, vingt six du courant, à 7 heures précises du matin. Rendez-vous au lieu ordinaire, équipement complet uniforme d'été.

Par ordre du major

A. SCHREIBER, adjudant-major.

GARDES D'ORLEANS—ATTENTION!

Vous prévenus les armes conformément à la loi Dimanche prochain, 26 du courant, à 7 heures précises du matin, pour une revue d'inspection et vous vous réunirez au lieu ordinaire de rendez-vous de la compagnie. Equipement complet, tenue d'été, sans havresac. Par ordre du lieutenant commandant.

A. DUBUC, sergent major.

P. S. Les membres sont tenus d'être ponctuels.

20 mai

CAZADORES DE ORLEANS!!! ATENCION!

La compañía se reunirá el Domingo, 26 del corriente, á las 6 en punto de la mañana con armamento completo, casaca de paño y pantalon blanco, para una revista de obligacion, se recomienda la mayor asistencia y puntualidad, la reunion en el parage acostumbrado.

De orden del capitan,

P. A. GARCIA, sarg. primero.

20 m

SAVON—500 boites savon no. 1, à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 Poydras. 23m

THE—100 boites thé poudre à canon et souchong à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 Poydras. 23m

CAFE—100 sacs café de St Domingue, à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 rue Poydras.

CLOUX—500 barils en magasin et à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 Poydras.

TOILE écrue en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

TRAITES sur New York, à vendre par R. GRONING & co.

TRAITES sur New-York, à vendre par KOHN DARON & Co. 28, Bienville.

RIZ de la Caroline, en magasin et à vendre par KOHN DARON & Co. 28, Bienville.

CIMENT ROMAIN—100 barils en magasin et à vendre par HOLMES & MILLS, Passage de la Bourse.

SEL DE LIVERPOOL—1000 sacs à vendre par HOLMES & MILLS, Passage de la Bourse.

22 mai

ESPRIT de Térébenthine—12 barils en débarquement du navire St. Mary, à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane.

[illegible]

DEUX CENTS QUATRE VINGT caisses Malaga, à vendre par HY. LEGENDRE, 25, rue St-Louis. 22 mai—1s

40 CAISSES CERISES, 40 do vin de Muscat de Frontignan, 10 savonde Marseilles, à vendre par HY. LEGENDRE, 25, St Louis. 22 mai—1s

CENT DIX Caisses Eau de Fleur d'Oranger, à vendre par HY. LEGENDRE, 25, rue St Louis. 22 mai—1s

PORC—30 barils porc mess, en débarquement du steamer Alton, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 23m

SAINDOUX—180 barillets et 2 barils, en débarquement du steamer Alton, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 23m

NOIX PECANS—53 boisseaux, en débarquement de la goelette Boston Packet, à vendre par J. B. BAILEY, 14, Bienville. 22m

4 TIERCONS RUM de la Jamaique, à vendre par HY. LEGENDRE, 25, rue St-Louis. 22 mai—1s

18 PIPES GENIEVRE de Hollande, à vendre chez HY. LEGENDRE, 25, rue St-Louis. 22 mai—1s

150 BARRIQUES VIN de Bordeaux, à vendre par HY. LEGENDRE, 25, rue St-Louis. 22 mai—1s

80 CAISSES VINS de Bordeaux, de toutes qualités, à vendre par HY. LEGENDRE, 25, St-Louis. 22 mai—1s

A VENDRE—Les Pandectes de Dominique Rousquette, par BRUSLE & LESSEPS, libraires, Enc. Chartres et Conti. 21 mai

PLATS-COTES—100 boucauds à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras. 21 m

EPAULES—100 boucauds à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14 Poydras. 21 m

CHARRUES—300 charrues de Newburgh de Maysville Ky, à vendre par HENRY TETE, 13 rue Conti. 21 m

CHAMPAGNE—300 paniers de Champagne, qualité supérieure, à vendre par HENRY TETE, 13 rue Conti. 21 m

CIGARRES—150 milliers cigarres de la Havane en magasin et à vendre par HENRY TETE, 13 rue Conti. 21 mai

VINAIGRE—250 barils à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 Poydras. 21 m.

FARINE—1000 barils à bord de chalands à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras. 21 m.

WHISKEY—300 barils à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras. 21 m.

SAVON—300 caisses savon de Boston à vendre par HENRY TETE 13 rue Conti. 21 mai

BATEAU DE PASSAGERS.

POUR ST-LOUIS ET ALTON.—Le beau bateau-à-vapeur METEOR, capitaine B. W Dunnica, est attendu sous peu et sera promptement expédiés. Le Météor a de belles chambres et a été bâti pour conduire des passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 28, Vieille Levée. 23 mai

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vap. GEN. BROWN, capitaine R. McConnell, partira positivement vendredi, le 24 courant, à 10 heures a. m. Ce bateau ayant de belles chambres et tirant peu d'eau est préférable à tout autre dans cette saison de la baisse des eaux. Pour fret de quelques tonneaux ou passage, s'adresser à bord, ou à SAM. BELL, 89, Magasins. 23 m

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le beau bateau à vapeur BUCK EYE, capitaine J. B. Thompson, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, samedi, le 25 du courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, ou à ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras. 23 m

POUR LOUISVILLE & Cincinnati—Le bateau à vapeur MOGUL, capt. Joseph Conn, partira pour les ports ci-dessus, mercredi le 29 courant à 10 heures a. m. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO. 67, rue Magasins. 23 m

POUR LOUISVILLE ET Cincinnati.—Le beau bateau à vapeur MONARCH, partira ce matin à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au haut de la rue de la Commune ou à LAYET & AMELUNG. 23m

POUR S. LOUIS ET ALTON.—Le beau bateau à vapeur RIENZIE, capt. Conver se, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira jeudi le 23 courant. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou face de la rue du Canal, ou à R. H. McGILL, agent, 114, rue Tchoupitoulas. 22 mai

POUR ST. LOUIS, Alton et les ports intermédiaires.—Le bateau-à-vapeur LOUISVILLE, capitaine N. J. Eaton, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira samedi le 25 courant, à 10 heures A. M. précises. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 22m

PAQUET REGULIER entre la Nouvelle Orléans et La Fourche.—Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. B. Scott, fera les voyages pendant la saison, comme paquet régulier entre cette ville et le Bayou Lafourche, partant de la Nouvelle Orléans les tous les mardis à 9 heures a. m. et de Donaldsonville le Dimanche matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à HENRI TETE, 13, Conti.

Ce bateau ne sera point responsable des dettes qui seront contractées à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un ordre du capitaine. 20 m

POUR LOUISVILLE et les Ports intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur neuf NORTH AMERICA, capt. Hugh Ass, partira jeudi prochain 23 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à FORSYTH & SIMMONS. 20 m

Bateau-à-vapeur à vendre—Un bateau tirant peu d'eau, à deux bouilloires et bien pourvu de tout ce qui est nécessaire. Pour les renseignements, s'adresser à J. V. LAVILLEBEUVRE, 17, Magasins. 14 mai

ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.

Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.

LE soussigné étant dûment autorisé comme agent de la compagnie ci-dessus pour la ville de la Nlle Orléans, est prêt à assurer les bâtimens, bateaux-à-vapeur et leur chargement, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes ou endommages que pourraient causer l'incendie: il est aussi autorisé à ajuster et payer le montant des pertes qui peuvent avoir lieu dans les polices données par ce soussigné. JOEL SMALL, chez Godfrey, Lawrie & Small, 28, Vieille Levée. 22m—6m

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DE PONTCHARTRAIN. Nouvelle Orléans le 22 mai 1839—Avis—Par une résolution du bureau des directeurs de cette compagnie, passée le 21 courant, le prix des billets sur le chemin-à-coulisses a été réduit à 25 cents. JNO B LEEFE, Secrétaire. 22 mai—28

MADAME POTRON, professeur de Piano, prévient les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle continuera pendant la saison d'été à donner des leçons en ville et chez elle. Son domicile est transféré rue St. Pierre, no 89, entre Royale et Bourbon. 22 mai—4

MESSRS. J. A. Taylorsonne, Jules Willroy, F. Alleira, A. Pirot, Louis Richie, J. Michard, F. Gamachon et J. Waysell consignataires de marchandises par le navire Monument du Havre sont requis de s'adresser au bureau du soussigné. GEORGE BEDFORD, 22, Bienville. 20m

A VENDRE par B. LACOSTE, rue Royal, 113, en débarquement du navire Groton de Bordeaux,

50 barriques vin vieux chateau Margaux, St Julien Médoc et St Emilien.
6 caisses sortingues à sirop mémo garnies.
1 do de do pour femme.
1 do de do de do Enfants.

500 MILLE Cigares de la Havane, Canones, Regalia et Commons, 25 sacs Poivre de Tabasco, 200 do café vert de la Havane, en magasin et à vendre par A. M. DE MIRANDA, No. 113, rue Bourbon. 22 mai—6

CENT CINQUANTE CAISSES Liqueurs assorties, telles que anisette surfine de Bordeaux, curaçao de Hollande, eau de vie de Dantzick, Marasquin de Zara, &c, à vendre par HY. LEGENDRE, 25, St-Louis. 22m—1s

A VENDRE par B Lacoste, rue Royale, No. 113, en débarquement du navire Olympia, du Havre, 22 caisses de superbes potunnalle, imitation créole, et de très nouveaux dessins, dans le goût le plus nouveau, [illegible] de largeur. 22m—3

MARCHANDISES POUR LE MARCHÉ MEXICAIN—200 balles toile à draps de Lawrence & co; 200 do Indiana Head; en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane.

SAVON, Huile et Chandelle—1000 boites savon no. 1 et 2 de préparation de Boston, 100 do chandelles, 45 barriques huile [illegible], blanche en hiver, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane. 22m

WHISKEY—25 barils whiskey de riz, 6 barriques bourbon durable, 1 pipe eau de vie de cognac en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane.

TOILE de fil de largeur en pièces de différentes qualités, toile à draps de 6, 10 et 12-4; mouchoirs, &c, à vendre pour clore une consignation par WILLIAM FREHN, 56 Douane. 22 m

TRAITES SUR CINCINNATI à vendre par ABRAHAM TRIER, 31, Gravier. 21 m

TOILE—300 balles toile Imperiale, 40 do do do coton, 8 balles do de Russie impériale, 20 do ravens légères, à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 Poydras. 21 m

23 BALLES AMANDES, à vendre par HY. LEGENDRE, 25, St-Louis. 22m—1s

SUCRE—100 barils sucre clarifié à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 Poydras. 21 m

CAFE—100 sacs café de la Havane; 100 do. de St. Domingue, à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 Poydras. 21 m

SUCRE DE BOSTON de la raffinerie en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 21 m

CORDE D'EMBALLAGE—200 rouleaux corde du Missouri, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53 Camp. 21 m

MECHACEBEENNES—Nous annonçons avec plaisir au public que quelques exemplaires de *Meschacébéennes*, poésies par Dominique Rouquette se trouve chez les libraires Morel, Johns et Lesseps. 21 m—4

BANQUE des Négociants et des Artisans—Nelle Orléans, 20 mai 1839—Conformément à la Charte de cette institution, l'assemblée triennale des actionnaires aura lieu à la maison de banque lundi le 10 juin prochain, à dix heures, à midi. SAM. C. BELL, caissier. 21 m—10

COMPAGNIE DE LA VILLE D'ALABAMA—Cité d'Alabama, 15 mai 1839. Avis est par le présent donné qu'une élection des directeurs pour la compagnie de la ville d'Alabama pour l'année prochaine, aura lieu dans la cité d'Alabama lundi le 3 juin prochain, entre midi et 2 heures p. m. SAM MORGAN, secrétaire.

ACTIONS de la banque des Citoyens, à vendre—243 actions de la compagnie, à vendre par Wm. FLOWER. 20 m

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Partie marronne le 8 mai la négresse nommée PRUDENCE, âgée de 30 à 35 ans, ayant une cicatrice au cou, la récompense susdite sera payée à quiconque la conduira à une des Geôles de l'Etat, ou la remettra à [illegible]

[illegible]

CHEVAL TROUVE.—Ayant été trouvée une jument baie dans la route du Bayou St. Jean, au lac samedi dernier. La personne à qui elle appartient pourra la réclamer aux écuries du Bayou St Jean, en payant les frais. 21 mai—3

A LOUER—à partir du 1er juin, la maison No. 129, rue Condé, entre Ursulines et St. Philippe à louer à bon marché. Pour les conditions, s'adresser à H. & W. HOPKINS, No. 20, Vieille Levée. 21 m—1m

REÇU nouvellement les éditions suivantes: Œuvres du comte de Maitre, 1 vol. L'histoire de Venise par Daru, 2 vol. Le chasseur ou le chien courant, 2 vol. Tissot leçons de littérature, 1 vol. Thiers révolution française, 2 vol. Say traité d'économie politique, 1 vol. Augan cours de notariat, 1 vol. Chabot traité des successions, 2 vol. Comte, traité de la propriété, 1 vol. Dictionnaire de droit civil, 8 vol. Caurroy, institutes expliqués, 2 vol. Magnin, traité de la minorité, 2 vol. Malpeyre traité des sociétés commerciales, 1 vol. Massé, le parfait notaire, 3 vol. Persil, régence hypothécaire, 1 vol. Persil, questions sur les privilèges, 1 vol. Persil, sur les lettres de change, 1 vol. Prognon, code civil annoté, 1 vol. Solon, traité des nullités, 1 vol. Teulet; dictionnaire des Codes, 1 vol. Touillier, droit civil français, 8 vol. Œuvres de Troplong, édition de Bruxelles, 4 vol. Vazeille, des prescriptions, 1 vol. En magasin et à vendre par BRUSLE & LESSEPS, libraires, Enc. Chartres et Conti. 21 mai

LE soussigné offre à vendre à bas prix et en commission et tient constamment du véritable cognac brandy, genièvre du pays, rum de la Jamaïque, esprit neutre alcool, il a également reçu par les derniers arrivages de Bordeaux un assortiment complet de vins en barriques et en caisses, des meilleurs crus, rouges et blancs. *Liqueurs assorties et fruits à l'eau-de-vie &c. &c.* L. BOREL, no. 10, rue St. Louis. 20 mai—3

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MISSISSIPPI Maritime et contre l'Incendie—Nlle-Orléans, le 20 mai 1839—Les actionnaires de cette institution sont par les présentes notifiés et requis de payer trente piastres par action le ou avant le 21 juin prochain, au bureau de la compagnie. Par ordre de la Direction, HENRY LOCKETT, Prés. pro t 20 m—1m

A vendre ou à louer la maison de feu Mde. veuve Duvergé, située dans la rue Royale entre Orléans et Ste. Anne. On le livrera le 15 du mois prochain. S'adresser à M. J. B. Olivier, demeurant sur les lieux. 20 mai—6

TRAITES sur New-York, à vendre par VAN WYCK & co, 35, Camp. 20m

On a besoin d'un brick ou d'une goëlette du port de 150 ou 200 tonneaux pour aller dans un port du nord. S'adresser à J. B. BAILEY, 14 rue Bienville. 23m

POUR NEW-YORK—Le navire A 1. fin voilier NORWAY capt. Drummond, partira le 25 courant. Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 23 m

POUR LA HAVANE—Le brick beau A 1, LOUISA FREDERICA, capt. G. Schulborg, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, entre les deux marchés ou à HAGEDORN & CRAMER.

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier, R. GRONING, capt. Landon, partira positivement jeudi prochain le 29 courant.—Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au capitaine ou à R. GRONING & co. 23m

POUR LA HAVANE—La goëlette A1 fine voilière BUTTER-FLY, capt. Farnsworth, sera prête à recevoir du fret vendredi le 21 courant, et partira positivement dimanche. Pour fret ou passage s'adresser à J. W. ZACHARIE & co. 88 Douane. 23m

POUR HALIFAX, Nouvelle Ecosse—Le navire fin voilier ELIZA & ABBY, capitaine R. J. Wade, partira pour les ports ci-dessus jeudi le 28 courant. Pour passage de chambre seulement, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 12, seconde municipalité ou à E & J ANDREWS, 32 Gravier. 23m

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. OLYMPIA, capitaine Gray, ayant la plus grande partie de son chargement engagée sera promptement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à Fk. PERRET, 19, rue Toulouse. 22 mai

POUR BOSTON—Le beau navire A 1 LAGRANGE, capitaine Marshall, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, rue de la Commune. 22 mai

POUR BOSTON.—Le brick fin voilier VOLANT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Churchill, a besoin de 400 balles pour completer son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 22, rue Bienville. 22 mai

POUR NORFOLD et Richmond—Le brick PAVO, capt. Cousens, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue Commune. 22 mai

LIGNE DE PAQUETS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BALTIMORE.—POUR BALTIMORE.—La barque paquebot A 1, MARY, capitaine F. J. Nichols, a besoin de 200 barils et partira positivement le 25 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Le navire JOHN CADMUS, capitaine Blanchard ayant les deux tiers de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. A. BRIDGE, 60, Gravier

POUR PHILADELPHIE.—Le brick MOXY, capitaine Grant, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. A. BRIDGE, 60, Gravier. 22m

POUR LIVERPOOL.—Le navire A 1, fin voilier DUBLIN, capitaine Skoleld, partira sous peu, ayant une partie de sa cargaison engagée. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, rue de la Commune. 22 mai

ON a besoin d'un navire de première classe, du port d'environ 250 boucauds tabac. S'adresser à RIDDER & HEAD, 24 Poydras. 21 m

POUR PHILADELPHIE—Le navire A 1, QUEEN ADELAIDE, capt. Bastow, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant des beaux emménagements, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 21 mai

POUR LE HAVRE—Le beau navire de 1re classe VILLE DE BORDEAUX, capt Pérault, partira positivement pour ledit port positivement le 8 juin. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements ou plus commodes, s'adresser au capitaine à bord, à A. BOUTIN ou à L. GALLY, 60, rue Toulouse. 21m

POUR LA MOBILE—La goëlette PER SEVERANCE, capt. Hobson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 20 mai

POUR APALACHICOLA—Le beau paquebot CONSTITUTION, capt. Woodbury, partira le premier bâtiment pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 20 mai

POUR PHILADELPHIE—Le brick fin voilier ELCY, capitaine Wall ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD, 22, rue Bienville. 20 mai

POUR PHILADELPHIE—Le brick de première classe NEW ENGLAND, capt Coffey, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue Commune. 20 mai

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier ELISABETH, doublé en cuivre, capt. Hawley, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à G BEDFORD, 22, rue Bienville.

POUR NEW-YORK—Samedi le 25 mai. Le beau navire A 1. BYRON, Capt. Pottington, ayant une partie de sa cargaison engagée et étant le beau navire commodes et de beaux aménagements, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans ou à J. H. ASHBRIDGE 65 Commune. 20 m

POUR NEW-YORK—Le brick A 1 LEONORA, capitaine Sharp, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 20 mai

POUR LIVERPOOL—Le beau navire OCTORARA, capitaine Dacan, a besoin de 600 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J H ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 20 mai

POUR BORDEAUX—La barque PETITE SUZANNE, capitaine Laguerenne ayant les trois quarts de son chargement engagés, partira dans peu de jours; elle peut prendre du coton. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face du dépôt de bois de Mr Latour, Lafayette, ou à JOHN FLAGUERENNE & Co., 9, rue Toulouse.

POUR PHILADELPHIE—Paquets du 25 mai.—Ligne de paquets entre la Louisiane et la Pennsylvanie. Le navire paquebot A 1 ST. LOUIS, capt. W. Watson, partira positivement le 25 courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, un rang au dessous de l'Hôtel de la Monnaie, ou à N. F. COMLY & co 37 Camp. 18m

POUR NEW-YORK—Le beau brick fin voilier MOXY, capt. Grant, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 17 mai

POUR LIVERPOOL—Le TALLAHASSEE, capitaine Crocker, partira sous peu. Il a besoin de 300 balles de coton. S'adresser à R. C. CAMMACK & C. 17 m

POUR CHARLESTON—La goëlette fine voilière FANCY, capt. Bray, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 16 m

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier SARAH ANN ASLEY, capitaine Bowden, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co.

POUR BORDEAUX—Le navire 1 MORO-CASTLE, capitaine P. C. Dumas, partira le 30 courant, il peut encore prendre 100 à 150 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à P. BORDELOIS, 116, Royale.

AVIS. Robinson & Goodwin, 68, rue Chartres, informent respectueusement leurs amis et le public en général, que E Goodwin de la maison ci-dessus partira pour New York vers le 1er juin. Ils invitent ceux qui désirent avoir des hardes confectionnées à l'automne de laisser leurs ordres avant le temps de son départ. 18 m—j 1er juin

UNE dame française désirerait être employée comme femme de chambre dans une famille qui part pour France, ou qui résiderait à la campagne. Elle peut fournir de bonnes recommandations. S'adresser rue de Chartres No. 90, au premier étage. 17 mai—8

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de prendre l'hôtel de Carroll, il fera tous ses efforts pour le tenir à la satisfaction générale.

Les personnes qui désireront des repas particuliers sont priées de les commander d'avance.

[illegible]

Nlle Orléans, le 17 mai 1839. C. LAVAUD, 18 mai—6m

AVIS D'ENCAN.—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'ayant obtenu la licence de la Troisième Municipalité, les rues Esplanade et Champs-Elysées, et presqu'en face du hangar du railroad Pontchartrain, pour y effectuer ses ventes publiques de groceries, meubles, &c. Il vendra tous les jours de la semaine, et les ventes commenceront à DEUX HEURES DE L'APRES MIDI, à partir de SAMEDI LE 18 DU COURANT.

Les marchandises limitées qu'on y enverra, et qui n'auront pas atteint le prix fixé, devront être enlevées sur les propriétaires, après la vente, dans le cas contraire elles y resteront pour leur compte, et aux risques et périls de ceux qui les auront envoyées et dernier enchérisseur.

Une grande tente a été disposée à l'effet de tenir les marchandises à l'abri du soleil ou de la pluie.

H. J. DOMINGON, encanteur. 18m

A VENDRE à l'amiable ou par estimation, un CABARET (et Grocerie) situé encoignure des rues Magasins et St. Joseph. Le dit cabaret est bien situé et très bien achalandé, et n'est vendu que pour cause de départ.

L'acquéreur trouvera aussi sur les lieux, une DOMESTIQUE s'entendant parfaitement à la vente et garantie de toutes vices et maladies prévenus par la loi.

Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux, rue St Joseph No. 97. 17 m.

A VENDRE par le soussigné 500 milliers cigares de la Havane de toutes marques, telles que canones, trabucos, cristina, tenis, &c.

H. J. LEGENDRE, 25 rue St. Louis. 17m

HUILE D'OLIVE NOUVELLE—500 paniers, en débarquement du navire Bolivar, à vendre par J. B. PREVOST, 39, Camp. Marchand de drogues en gros.

SEL—3400 sacs sel gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs par ALEX. PARK, 85, Commune. 22 mai

CLOUX—500 barils à vendre par ROBT. H. WHITE, 40, Poydras. 21 m

TOILE DE RUSSIE—10 balles toile à draps écrue en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 21 m

MARINADE—25 caisses de la fabrique de Lewis et Baskell, à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co. 91, rue de la Commune. 23 mai

VIN DE MALAGA—25 barriques en magasin et à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co. 91, rue de la Commune. 23 mai

FARINE—300 barils farine en débarquement du steamer Swallow, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras. 21m

VENTES A L'ENCAN.

PAR H J. DOMINGON.

IL sera vendu aujourd'hui jeudi, 23 mai courant, à son magasin d'encan, No. 48, rue Toulouse. POUR CLORE UN COMPTE 100 caisses souliers, brodequins, pantoufles, bottes, &c. Le tout sera vendu sans limite. Conditions: à la vente. 23—1

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu sans réserve, Vendredi, le 24 du courant, à 5 heures de l'après midi, sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, 1300 paniers pommes de terre en bon état, en débarquement des navires John & Robert d'Irlande. Conditions: comptant. 23 mai—2

Vente de Sucre et Mélasse de la Raffinerie.

PAR J. A. BEARD.

VENDREDI matin, à 10 heures du matin, dans la rue du Canal près la Levée.

Les marchands qui ont des effets à envoyer sont priés de les envoyer Vendredi avant 10 heures. 23m

Chapeaux, Ferronnerie et Marchandises sèches

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu, Samedi, à 10 heures, au No. 163, Nouvelle-Levée.

65 caisses chapeaux de drab noir,
23 douz. plateaux; 46 douz. chandeliers vernis,
6 douz. scies et longues-vues;
400 douz. couteaux,

Aussi: poudre en flacons, marchandises sèches, etc., etc. 23 m

Vente de provisions pour clore une affaire.

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu Lundi, 27 courant, à 10 heures, au No. 58, rue de la Commune, seconde porte de l'Hôtel de la Cité, vins clairet, du Rhin, Bourgogne, champagne, madère, Sherry, Port, eau-de-vie importées, genièvre, fruits à l'eau-de-vie, cigares, confitures, marinades, dame-jeannes, bouchons, papier à envelopper, ficelle, sucre, café, &c. &c.

Conditions—Au dessous de $300, comptant; de $300 à 300, 60 jours, de $800 à 500, 90 jours; au-dessus de $500, 4 mois, en donnant des billets endossés à satisfaction. 23 mai

PAR E. TRICOU, encanteur.

IL sera vendu jeudi six juin prochain, à midi précis, à la Bourse St. Louis, un demi terrain situé au faubourg Ste Marie, faisant partie du terrain désigné par le No 8, du plan dressé par Joseph Pilié, voyer, déposé en l'étude de G. R. Stringer, maintenant Jules Mossy par acte du 27 décembre 1835. Ledit terrain mesure 30 pieds de face à la rue du Cirque entre les rues Poydras et Perdido sur 89 pieds 9 pouces de profondeur, ensemble les édifices y construits.

Conditions 1/3 comptant, balance à 6 12 mois de crédit, en cas de non paiement, les billets porteront intérêt de 10 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente devant Achille Chiapella not. pub. 23 m

PROPRIETES DANS LE CHEMIN DU BAYOU PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi le 1er juin prochain, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, (si elles ne sont pas vendues avant).

Cette belle PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE, appartenant ci-devant à Manuel Fleyma Esq., et joignant l'établissement connu sous le nom d'Académie de Bellanger, située en face du triangle, formé par la jonction des rues Esplanade et du Bayou. Cette propriété mesure 141 pieds, 7 pouces, (mesure américaine) de face à la rue du Bayou, sur une profondeur de 3 arpents.

Les améliorations érigées sur cette propriété, consistent en une MAISON, briquetée entre poteaux et bien finie, ayant 4 appartements au rez de chaussée et deux chambres à coucher au-dessus; aussi deux bâtisses briquetées entre poteaux, dans la cour, cuisine, chambres à domestiques, poulailler, &c. &c. Aussi une écurie, divisée pour 3 chevaux et 3 vaches, remises et grenier à foin. Tous ces bâtisses sont point encore très une de service et sont bâtis les meilleurs matériaux.

Cet établissement est bien situé pour une laiterie et le jardinage, et est certainement un des meilleurs sites pour une maison de campagne, étant à une petite distance de la ville.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en donnant des billets endossés à la satisfaction du vendeur, par coupons égaux, et portant 10 pour cent d'intérêt, si ils ne sont payés à leurs échéances.

Cette propriété étant vendue pour clore une société, les vendeurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser les billets offerts en payement, ainsi que le droit de déclarer la vente nulle et non-avenue, si l'acte de vente n'est point passé avant le 15 juin prochain.

L'acte de vente sera passé par devant Amédée Ducatel, Esq. not pub. 23m

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 29 avril 1839, il sera vendu le mardi, 28 juin 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, aux risques du Sr. Joseph Reynes, syndic des créanciers de Jacques Giroleau, les propriétés suivantes, abandonnées par le failli à ses créanciers:

Une maison en bois située sur le Lac Pontchartrain, près de l'Hôtel Washington, de Milneburg, avec toutes les dépendances de cette maison, appartenant par moitié indivise à portions égales à Mr. Jacques Merle et Mr. Jacques Giroleau, ainsi que tous les droits que les dits propriétaires peuvent avoir sur l'emplacement, ou telle partie du dit sur lesquels cette maison et ses dépendances peuvent être situées, avec la garantie de la part des vendeurs, quant à leurs dits de propriétés au cas où les terrains et telle partie qui les juxtaposent et toutes les dépendances peuvent être sabbles et érigées. Le sieur Jacques Merle consent à la vente de sa moitié indivise et garantira la vente.

Conditions comptant.

L'acte de vente sera passé par C. V. Foulon, notaire public aux frais de l'acquéreur.

22 mai—6, 23 et 30 mai, 6, 12, 20 et 25 juin.

Pour cause de départ.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu Jeudi, 23 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,

Le mulâtre nommé RUBIN, âgé d'environ, 22 ans, depuis l'âge de 6 ans dans le pays, bien acclimaté; domestique de maison, cuisinier et conducteur, garanti des maladies et vices prévus par la loi.

Conditions—Six mois de crédit en billet endossé à satisfaction, avec hypothèque. 22 mai—2

PAR M BARNETT, SR.

Il sera vendu jeudi le 23 courant, à 1 heure, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

Le brick MAIL, du port de 190 tonneaux et pouvant porter environ 1800 barils. Il a environ cinq ans de service, doublé en cuivre à neuf, ayant une partie de ses voiles neuve et étant en bon état pour un voyage. Il est maintenant au chantier de MM. Harrod & Hughes où on peut l'examiner avant la vente.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 4 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction. 22 mai

PAR FERNANDEZ & WHITING.

JEUDI le 23 courant, il sera vendu à la Bourse St. Louis à midi

SEPT LOTS DE TERRE dans le faubourg Tréme, situés sur la rue Esplanade, dans la Première Municipalité, en face de l'Académie du Bayou, tel qu'il appert sur le plan qui est déposé à la Bourse.

72 LOTS DE TERRE situés à Mandeville, d'un plan de l'Hôtel de John Davis.

CINQ LOTS DE TERRE dans le Chemin de Gentilly.

Conditions moitié comptant. La balance à six mois de crédit. 21m

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Jeudi, 23 du courant, à 5 heures de l'après-midi, chez Mr C St.-Cyr, rue Bourbon, entre les rues Dumaine et St. Philippe,

Une quantité de Jasmins d'Arabie doubles, &c.

21 mai—3

PAR DOMINGON.

L'IL sera vendu Mardi, le 28 mai 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, sans réserve et pour clore une affaire;

Le towboat à vapeur PACIFIC avec ses appareils et agrès selon son inventaire qui peut être vu à bord et qui sera exposé le jour de la vente. Le bateau et la machine à vapeur sont en bon état, on pourra de tout ce qui est nécessaire et d'une grande quantité de charbon.

Les conditions de la vente sont—1/3 comptant, 1/3 en mois, et 1/3 à 10 mois de crédit, en donnant des billets endossés à la satisfaction des vendeurs. L'achat et les billets devront être passés entre les mains de M. Carlisle Pollock, notaire public, 48 heures après la vente, faute de quoi le bateau sera de nouveau mis en vente au risque de l'acquéreur.

La livraison du bateau se fera immédiatement après la vente.

Les comptes et réclamations contre le bateau devront être présentés au jour avant la vente et l'on exigera sur un compte qui sera présenté après cette date.

Les réclamations devront être présentées à Henry Baxter, agent du bateau à la Presse Millaudon

21 mai

VENTE PAR LA COUR DES PREUVES.

Succession de feu Louis Landry.

EN VERTU d'un ordre de la Cour des Preuves de et pour la Paroisse Ascension, il sera vendu à l'encan public, par le soussigné, sur les lieux ci-après décrits, le 1er Juin 1839, à dix heures du matin, à la propriété suivante, savoir:

UNE TERRE OU HABITATION,

située dans la dite Paroisse, rive droite du fleuve Mississipi, à environ huit milles en haut de Donaldsonville, bornée en haut par la terre de Wade Hampton ailleurs, en bas par celle d'Edouard Duffel jeune, ayant cinq arpents quatre, plus ou moins, de face à la levée, sur cinquante cinq arpents de profondeur et une tige toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ou appartient à la susdite habitation, consistant principalement en une vaste maison en brique, en une très belle maison de maître, et une de ces.

CONDITIONS DE LA VENTE.

[illegible]

l'hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Toute somme qui ne sera pas payé à échéance portera intérêt annuel du jour de l'échéance à dix pour cent.

N. B. L'acquéreur sera mis en possession le premier janvier prochain, et non avant.

E. DUFFEL.

Ascension, ce 7 mai 1839. 21 mai—2

EAUX-DE-VIES, vins et porter de Londres—80 demi pipes eau-de-vie de Cognac des Docks de Londres, importation directe; 10 pipes vin de Madère de la Côte Sud; 20 quarts barriques Sherry qualité supérieure; 30 caisses de do 1 doz chaque; 8 barriques porter de Londres en bouteilles de pinte; 10 barriques vin pâle de Londres en bouteilles, 5 barils genièvre de Salamore; 60 dames-jeannes whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par GEO BUCHANAN & Co. 68, rue du Camp.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—300 caisses comprenant un assortiment étendu de bottes chevillées et cousues, brodequins et souliers de toute grandeur pour hommes, femmes et enfans, en magasin et à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 134, rue des Magasins. 20 mai

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—500 pièces toile de Dundee, 600 rouleaux corde du Kentucky; 600 rouleaux do de lin; 500 do du Missouri, en magasin et à vendre par GEO BUCHANAN, 68, rue du Camp. 20 mai

HUILE—96 barils huile de tanneurs à vendre par ROBT. H. WHITE, 40 Poydras. 21m

GENIEVRE DE HOLLANDE.—Le soussigné vient de recevoir par le brick Malaga, d'Amsterdam,

200 pipes genièvre de Hollande, de la marque bien connue des steamboats, garanti de qualité supérieure, à vendre en lots convenables aux acheteurs à des conditions faciles.

HUGO C. GILDEMEESTER, 45 rue Bienville.

ARGENTERIE ALLEMANDE—Le soussigné agent pour un des établissemens les plus étendus, prend la liberté d'appeler l'attention des marchands à ces objets qui sont maintenant à sa tel degré de perfection qu'ils ressemblent au véritable argent, porteur bossett, pour que les fabricants de l'ouvrage de table [illegible] Il a à vendre quelques caisses contenant des chandeliers avec, cuillères potagères, cuillères et fourchettes, thé, cafe, plateaux, &c. Il recevra des commandes pour la confection d'articles de toute description et du goût que l'on indiquera.

HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 27m—1m

CHARBES—200,000 [illegible] de la Havane et [illegible], à vendre [illegible] par W. C. TOMPKINS & Co. 91, rue Commune. 20 mai